

Périodique trimestriel édité par l'Aide aux Personnes Déplacées asbl
Fondée par Dominique Pire (+) Prix Nobel de la Paix 1958

Bureau de Dépôt - Liège X - P 202 391

N° 108 - 4^{ème} trimestre 2005

Editorial

Notre petit bulletin que vous lisez tous les trois mois se veut sans prétention. Il cause pourtant parfois dans nos cerveaux bien du « remue-méninges ». Pas besoin d'être écrivain pour connaître l'angoisse de la page blanche ! Nous allons même jusqu'à relire nos derniers numéros, histoire de vérifier notre ligne rédactionnelle ! Bien souvent nous vous faisons part de l'évolution de la politique d'asile belge, de nos projets. Vos réactions, qui se traduisent le plus souvent par des dons, prouvent votre intérêt pour nos propos et nous vous en remercions.

Toutefois, il nous semble souhaitable de laisser pour une fois plus de place à ceux que le jargon social appelle les usagers. Si par là nous désignons les personnes qui poussent la porte de notre service social, la notion englobe aussi tous les élèves qui, parfois depuis plusieurs années, participent à nos cours de Français.

Participer. C'est bien de cela qu'il s'agit. Au-delà des objectifs prioritaires que sont apprendre à parler, lire, écrire pour se débrouiller dans les différentes situations de la vie quotidienne, le but ultime est de pouvoir se situer et agir dans la société. Y participer.

Ne pas subir sa vie. La vivre. Tout est régi par ce principe. Dans leurs cours, nos enseignants développent une ap-

proche pédagogique communicative et interactive qui respecte le rythme des élèves, les différences culturelles, le vécu de chacun et favorise ainsi la solidarité. Parallèlement aux cours, le cas échéant, le service social propose un accompagnement psychosocial et juridique et ce, de manière individuelle. De manière collective, des activités de groupe visent à mieux comprendre l'environnement social, culturel et politique pour y agir et améliorer sa situation.

Dans les pages intérieures, découvrez comment nos élèves expriment tout ceci avec leurs mots. Quelle que soit leur origine géographique ou sociale, c'est au fond de leur cœur qu'ils les ont trouvés. Pour nous conforter dans l'idée que, malgré les embûches que nous évoquons en dernière page, nous devons coûte que coûte trouver les moyens de prolonger notre action. Si notre enthousiasme est renforcé par votre appui, nul doute que nous y parviendrons. D'avance, merci.

*L'Aide aux Personnes Déplacées
vous souhaite de joyeuses fêtes
et une heureuse année 2006*

Les cours de Français : un succès qui demande des moyens ...

A la fin des années 80, l'Aide aux Personnes Déplacées lançait ses premiers cours de Français. Aujourd'hui notre école accueille 110 apprenants et dispense 79 heures de cours chaque semaine. Laurence Bruyère, coordinatrice du projet, nous explique les défis auxquels le projet doit cependant faire face pour durer.



- **Cinq fois plus d'apprenants qu'il y a quinze ans. Voilà une belle réussite. Quels sont vos atouts ?**

Le dialogue et la souplesse d'organisation en sont sans doute les principaux ingrédients. Nos apprenants nous disent que parler le français, le lire et l'écrire leur permet certes de se débrouiller dans la vie quotidienne, mais pas toujours de pousser la porte d'une bibliothèque, d'un centre de formation, d'une entreprise. Beaucoup de Belges n'imagineraient même pas visiter les pays d'origine de nos élèves sans guide. Alors on peut s'imaginer la difficulté qu'éprouvent les étrangers à évoluer dans un monde aussi codifié que le nôtre ! Avancer en terrain

inconnu suscite une anxiété qui peut paralyser. Nous tâchons donc de pousser les premières portes avec nos apprenants pour les stimuler à ouvrir eux-mêmes les suivantes.

- **Le succès est une question de professionnalisme. Mais aussi de moyens ...**

Ça va de pair. Le fait d'avoir mis sur pied des projets avec originalité et rigueur nous a permis de décrocher des subsides importants. Alors que jusqu'en 2000 nous ne pouvions compter que sur un petit subside de la Région Wallonne et sur des dons privés, de nouvelles opportunités se sont présentées du côté des instances européennes. Les dirigeants de nos pays ont en effet pris conscience que, sans soutien aux efforts d'insertion des étrangers, il serait difficile de maintenir la cohésion sociale. Moyennant quelques gros efforts de gestion (les contraintes administratives liées à ces programmes sont énormes), nous avons réussi à nous inscrire dans ce processus et à déployer considérablement nos activités.

- **Quels sont les enjeux pour l'avenir ?**

L'entrée dans l'Union Européenne de nouveaux pays a modifié la donne et la somme qui nous a été promise par le Fond Social Euro-

péen pour 2006 est en chute libre. Nous replier en attendant des jours meilleurs compromettrait nos chances de rebondir. A l'heure actuelle, les petits projets sont presque voués à disparaître. Il nous faut donc trouver les moyens de maintenir nos activités jusqu'à ce que nous puissions décrocher de nouveaux agréments.

- **Des perspectives de financement qui pourraient se concrétiser dans quels délais ?**

Probablement à l'horizon 2007. Nous pensons, à cette échéance, pouvoir consolider durablement nos activités. Mais pour les maintenir d'ici-là, nous avons besoin de l'aide de nos sympathisants.

- *(Propos recueillis par Lelita Pineiro)*

Siège social :

Rue du Marché, 35
4500 Huy
Tél : 085/21 34 81
Fax : 085/23 01 47
e-mail : aidepersdepl.huy@belgacom.net
Site : <http://www.aideauxpersonnesdeplacees.be>

Numéros des comptes :

En Belgique :
AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES
C.C.P. 000-0075670-10
FORTIS 240-0297091-81
ING 310-1134334-05
FORTIS 001-2016511-54

En France :

AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES
Chemin Rouge de Fontaine
59650 Villeneuve d'Ascq
C.C.P. Paris17.563.64X
Crédit du nord-Lille
2906-113342-2

En Suisse :

EUROPE DU CŒUR-APD
C.C.P. Bulle 12-17332-1

Au Grand-Duché de Luxembourg :
AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES
Compte C.C.E. Luxembourg
1000/1457-2

En Grande-Bretagne : Father Pire Fund :
Camberwell Branch(206651)
P.O. Box 270
London SE 154RD - A/C 50361976

Exonération fiscale pour tous les dons égaux ou supérieurs à 30 Euros versés en une ou plusieurs fois à l'un de nos comptes en Belgique.

Editeur responsable : Patrick Verhoost

Faciliter le « mieux vivre ensemble » est un des objectifs majeurs de l'Aide aux Personnes Déplacées. Chaque fois que l'occasion nous en est donnée, nous avons recours à des financements publics. C'est une question de décence : nous ne vous sollicitons pas quand nous pouvons trouver l'argent ailleurs. Mais pour réussir le passage d'un mode de financement à un autre, nous avons besoin de votre aide. Déjà, au nom de tous ceux qui grâce à vous pourront s'exclamer comme Touria et Glorious « Maintenant je suis indépendante ! », nous vous remercions.